



Rapport d' Orientations Budgétaires 2025

Commission des finances du 22 février 2025

Sommaire

Préambule

I- Le contexte économique et monétaire d'élaboration du BP 2025

I.A – Les perspectives économiques internationales

I.B – Le contexte économique national

I.C – Le contexte économique local

II- Le projet de Lois de Finances 2025

II.A – La dotation forfaitaire

II.B – Les bases fiscales

III- La gestion financière de la Ville de Loos dans ce contexte

III.A – L'autofinancement comme levier du développement de la Ville

III.B – La maîtrise de la dette comme levier du développement de la Ville

III.C – La maîtrise de la masse salariale comme levier du développement de la Ville

Sommaire

IV- Le maintien et la concrétisation des ambitions à travers le budget 2025

IV.A – L'équilibre général du budget

IV.B – Une section de fonctionnement qui marque la volonté de maintenir le service public de proximité malgré le contexte économique national

IV.B.a – Des recettes de fonctionnement stagnantes

IV.B.b – Les dépenses de fonctionnement au service des publics

IV.C – Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) en action

IV.C.a – La diversification des sources de recettes permet de s'adapter au contexte

IV.C.b – Les dépenses d'investissements 2025: le pari de l'avenir

V – Vision prospective des engagements programmatiques

VI – Profil d'extinction de la dette

Préambule

Le débat d'Orientation Budgétaire (DOB) introduit le cycle budgétaire 2024 qui conduira au vote du budget primitif le 06 avril 2025.

Celui-ci s'appuie sur le présent Rapport d'Orientation Budgétaire qui doit permettre au Conseil municipal de débattre sur les priorités politiques de la Ville.

A cette fin, il présente les engagements de la Ville de Loos de manière concrète, en les inscrivant dans les contextes international, national et local qui les impactent. Conformément à la réglementation, le ROB précise notamment la structure et la gestion de la dette ou encore les éléments relatifs aux effectifs. Il a également vocation à informer le Conseil municipal sur les orientations concernant les niveaux de dépenses, les projections en matière de recettes et les équilibres en résultant.

Rendu difficile depuis plusieurs années, l'exercice prospectif s'avère des plus délicats pour l'année 2025 tant la situation internationale et nationale est incertaine et mouvante.

A l'heure de rédiger ce ROB, le Projet de Loi de Finances 2025 vient d'être promulgué après l'utilisation de l'article 49.3 par le 1^{er} Ministre François Bayrou.

Préambule

Initialement estimée autour de 10 milliards d'euros, la participation des collectivités territoriales au redressement des comptes publics sera de l'ordre de 2,2 milliards d'euros. Les collectivités locales sont mises en cause de manière infondée: la dette des collectivités ne pèse que 8,9% de la dette publique globale.

Pour autant, une cure d'austérité leur est réservée, faisant fi du rôle qu'elles jouent dans la lutte contre le réchauffement climatique, la lutte contre les inégalités, la promotion du vivre-ensemble et dans l'activité économique du pays: réduction du fonds vert, hausse des cotisations CNRACL, remise en cause des critères d'éligibilité au Fonds de Compensation de la TVA, prélèvement sur recettes pour certaines collectivités... Pourtant les collectivités représentent, à titre d'exemple, près de 70% de l'investissement public du pays.

Les annonces qui se succèdent offrent des perspectives inquiétantes:

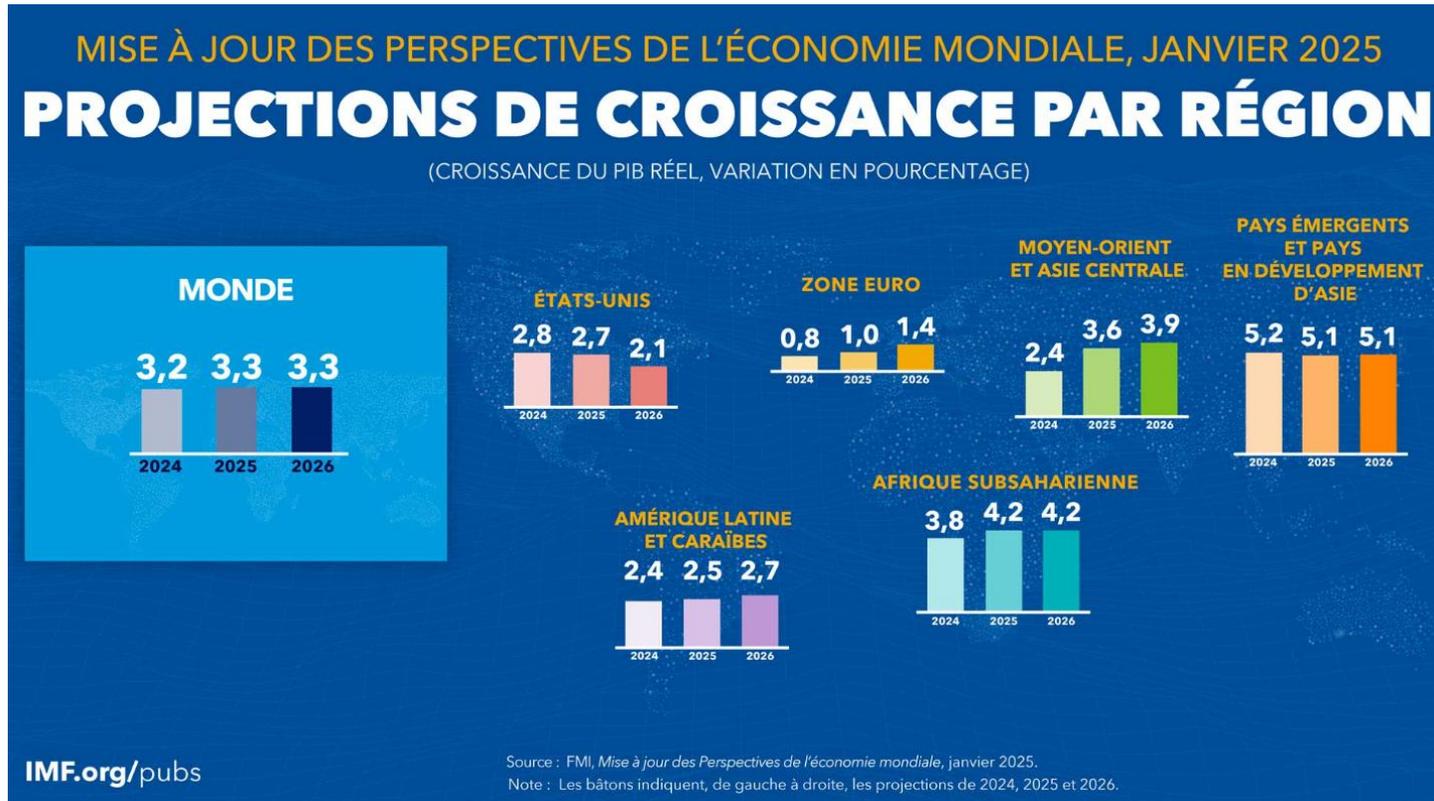
- Fragilisation du secteur du BTP et de l'ensemble des acteurs économiques répondant aux appels d'offres des collectivités territoriales
- Affaiblissement des services publics pour les habitants
- Recul des investissements nécessaires pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au réchauffement climatique

Les données présentées ici sont plus que jamais prévisionnelles et pourront être amenées à évoluer d'ici le vote du budget primitif en fonction de la réalité du moment.



I- Le contexte économique et monétaire d'élaboration du BP 2025

I-A Les perspectives économiques internationales



Sources: Fonds Monétaire International
Commission européenne

Selon l'OCDE, la croissance du PIB mondial devrait s'établir à 3,3%, n'évoluant que peu par rapport à 2024 et 2023. Dans le détail cette progression est portée par les pays émergents et les pays en développement alors que la prévision croissance en Europe est quasiment atone (0,8%)

Au niveau mondial, l'inflation globale devrait ralentir à 4,2 % en 2025 puis à 3,5 % en 2026, et elle devrait converger plus rapidement vers sa cible dans les pays avancés que dans les pays émergents et les pays en développement.

Au niveau européen, le taux de chômage 2025 est de 6,3%. Malgré la faible croissance économique, l'indicateur se maintient à son plus bas niveau depuis que l'office européen des statistiques a commencé à compiler cette série en avril 1998 pour les vingt pays partageant désormais la monnaie unique.

I-A Les perspectives économiques internationales

Graphique 1 – Inflation globale et globale hors alimentation et énergie depuis les années 1990

OCDE, inflation en glissement annuel

--- Global --- Global hors alimentation et énergie



Source : [OCDE \(2024\) Indices des prix à la consommation \(IPCs, IPCHs\), COICOP 1999](#)

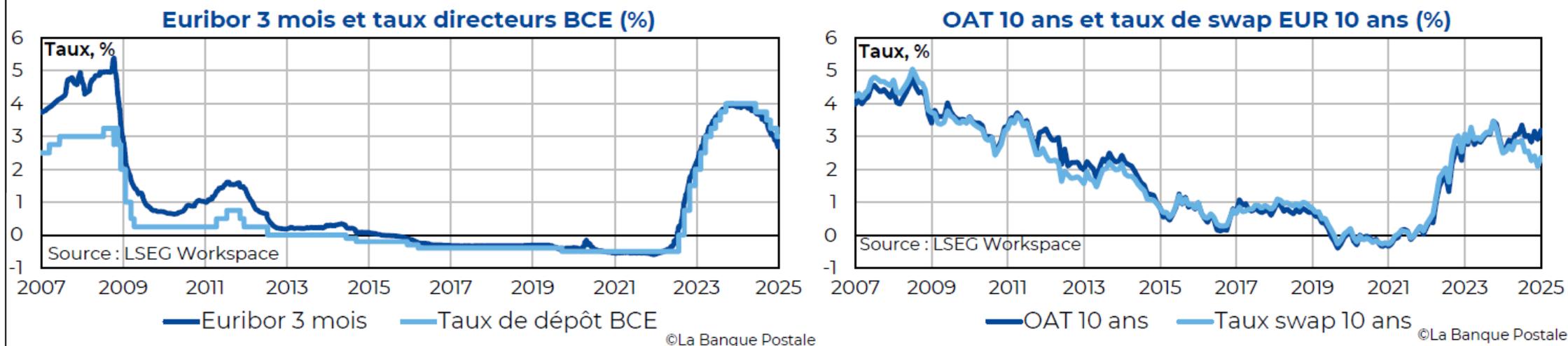
L'inflation en glissement annuel dans la zone OCDE, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), a été globalement stable en octobre 2024, à 4.5 %, contre 4.4 % en septembre, après quatre mois consécutifs de baisse.

Pour autant, elle reste à un niveau supérieur à celle connue durant les deux premières décennies du siècle.

L'OCDE prévoit une inflation de 3,8% pour 2025. Celle-ci impacte évidemment le budget des collectivités comme celui de tout un chacun.

I-A Les perspectives économiques internationales

Évolution des taux d'intérêt



Taux d'intérêt : poursuite de la baisse des taux courts, mais pas forcément des taux longs

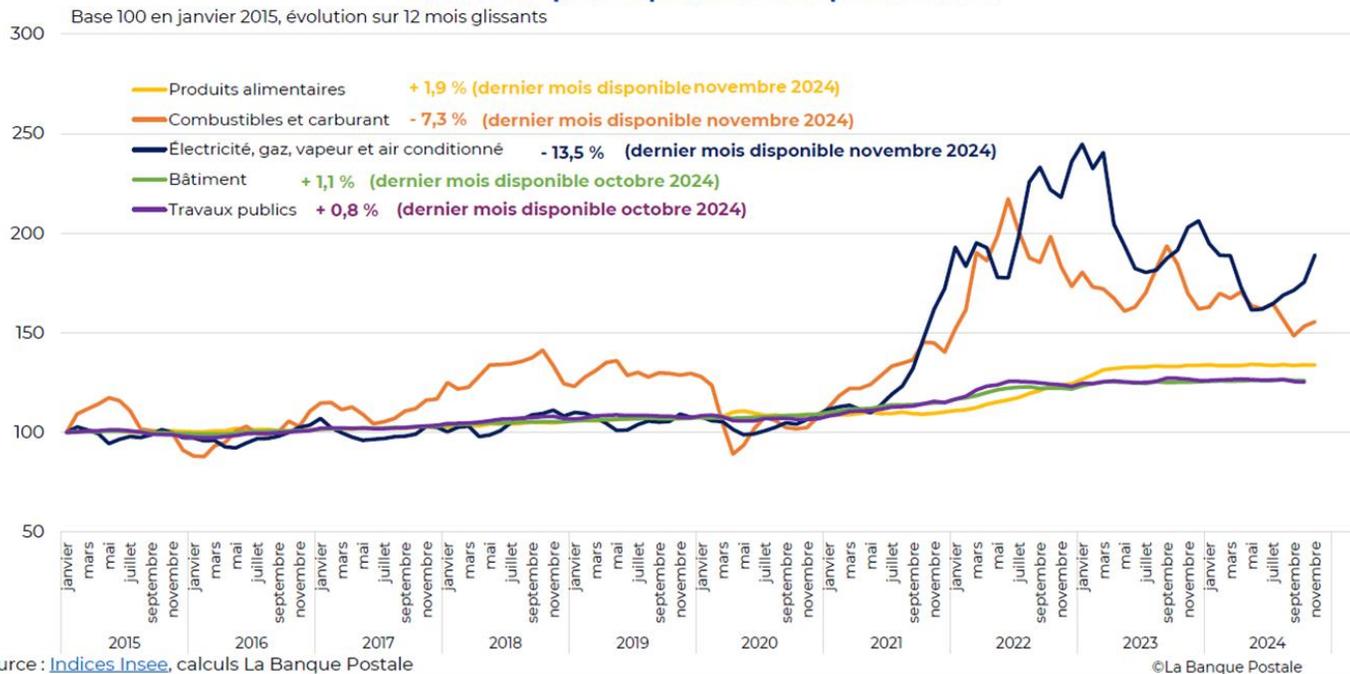
L'épisode inflationniste observé à partir de 2022 a amené la BCE à fortement remonter ses taux directeurs afin de juguler la hausse des prix en zone euro : le taux de dépôt est ainsi passé de -0,5 % en juillet 2022 à 4,0 % en septembre 2023, soit une hausse de 450 points de base (pb). L'inflation a toutefois nettement diminué en zone euro depuis 2023, revenant progressivement vers la cible de 2 % et la BCE anticipe une inflation à 2,1 % en moyenne en 2025. Cette maîtrise de l'inflation a permis à la BCE d'entamer son cycle de baisse des taux directeurs depuis juin 2024. Fin 2024, la BCE a ainsi réalisé 4 baisses de taux de 25 pb, ramenant le taux de dépôt de 4,00 % à 3,00 %. Ce mouvement devrait se poursuivre en 2025, les marchés anticipant 4 à 5 baisses supplémentaires de 25 pb. Cela amènerait le taux de dépôt vers 2,00 %, voir légèrement moins en cas de ralentissement plus marqué de la croissance (la BCE anticipe à ce stade une croissance de 1,1 % en zone euro pour 2025).

Cette baisse des taux « courts » ne s'est pas complètement traduite dans la partie longue des taux en zone euro : tout d'abord, le taux souverain à 10 ans de l'Allemagne (Bund) est resté quasi-stable, passant de 2,5 % en mai 2024 à 2,2 % en fin d'année (-30 pb), soutenu notamment par la résilience des taux aux États-Unis. Par ailleurs, le contexte français est particulier : avec l'instabilité politique qui a suivi la dissolution de l'Assemblée nationale et la dégradation des finances publiques, la prime de risque de la France s'est tendue depuis juin. Le spread de taux entre le taux à 10 ans de la France et de l'Allemagne est ainsi passé de 50 pb sur la première moitié de 2024 à 80 pb fin 2024 (soit +30 pb). Cela a ainsi maintenu le taux à 10 ans de la France (OAT) autour de 3,0 % fin 2024. En 2025, l'OAT 10 ans pourrait rester proche de ce niveau avec le maintien d'un spread de taux durablement plus élevé vis-à-vis de l'Allemagne.

I-B Le contexte économique national

Pour l'ensemble des collectivités, l'année 2024 restera elle aussi marquée par l'inflation. Le bloc communal est le plus touché avec une augmentation des dépenses de fonctionnement de 4,4% directement liée à la hausse des prix et aux mesures salariales imposées par l'Etat aux collectivités.

Indices de prix impactant la dépense locale



Finances des régions & collectivités territoriales uniques 2024 (estimations et évolutions)*

| | | |
|--------------------|---------|-------|
| Recettes de fonct. | 31,4Md€ | +2,1% |
| Dépenses de fonct. | 25,5Md€ | +3,8% |
| Épargne brute | 5,8Md€ | -5,1% |
| Investissement** | 14,3Md€ | +4,6% |
| Encours de dette | 37,1Md€ | +4,9% |

Finances des communes 2024 (estimations et évolutions)*

| | | |
|--------------------|---------|-------|
| Recettes de fonct. | 99,5Md€ | +2,5% |
| Dépenses de fonct. | 86,0Md€ | +4,4% |
| Épargne brute | 13,5Md€ | -7,8% |
| Investissement** | 29,2Md€ | +8,3% |
| Encours de dette | 66,5Md€ | +1,4% |

Finances des EPCI à fiscalité propre 2024 (estimations et évolutions)*

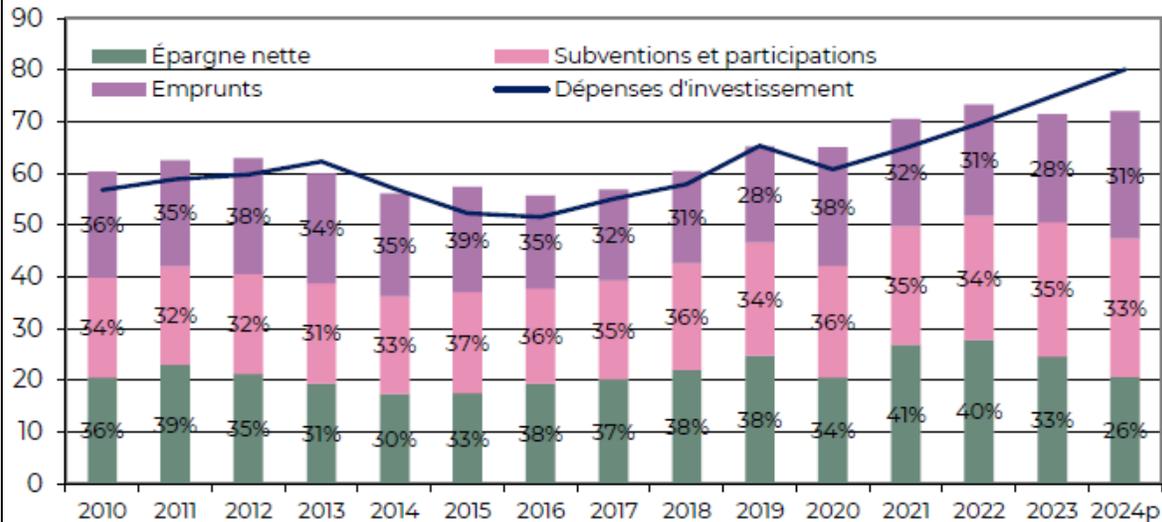
| | | |
|--------------------|---------|-------|
| Recettes de fonct. | 53,7Md€ | +2,8% |
| Dépenses de fonct. | 46,6Md€ | +3,8% |
| Épargne brute | 7,1Md€ | -3,5% |
| Investissement** | 13,1Md€ | +9,3% |
| Encours de dette | 30,3Md€ | +3,1% |

©La Banque Postale, **prévisions publiées le 25 septembre 2024**

I-B Le contexte économique national

Financement des investissements locaux*

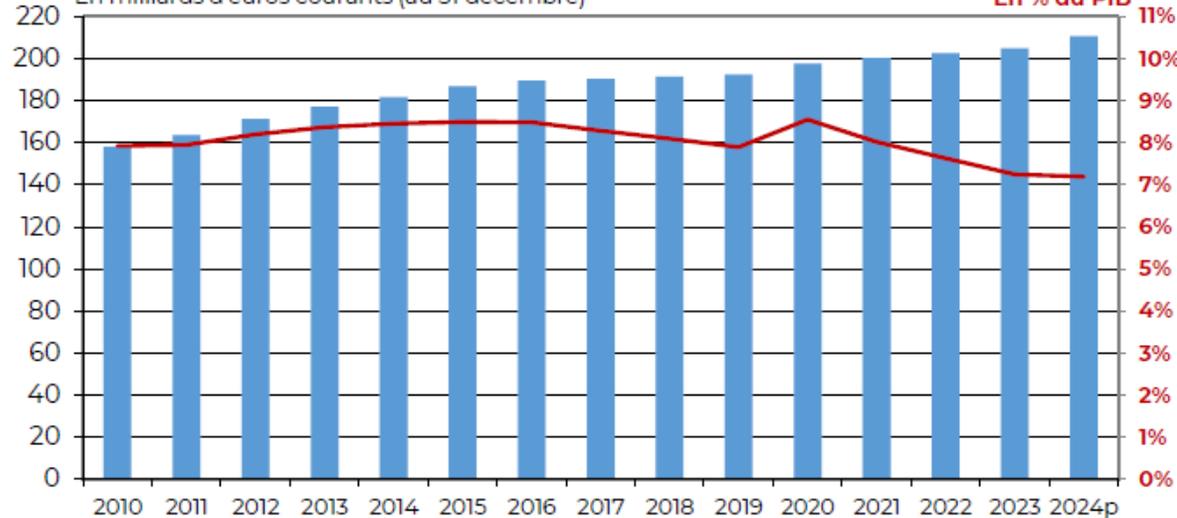
En milliards d'euros courants



Encours de dette des collectivités locales

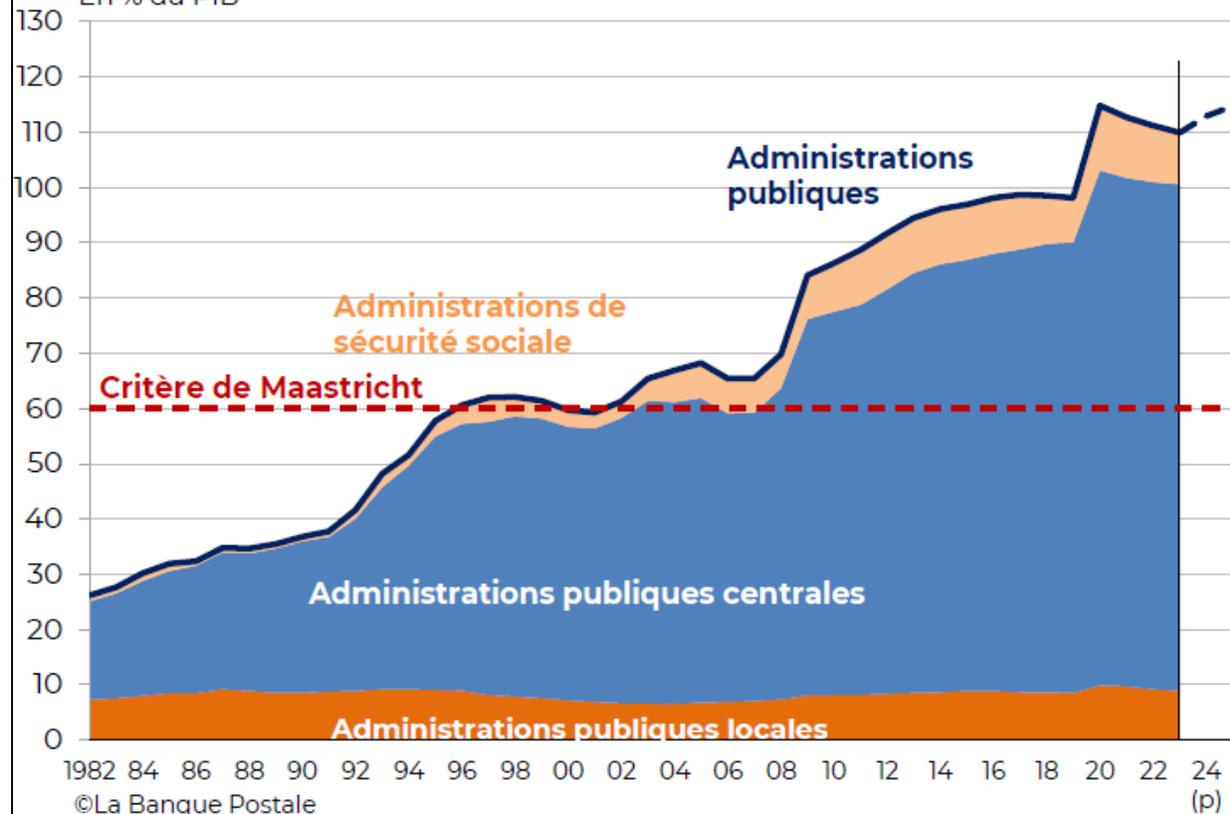
En milliards d'euros courants (au 31 décembre)

En % du PIB



La dette des administrations publiques

En % du PIB

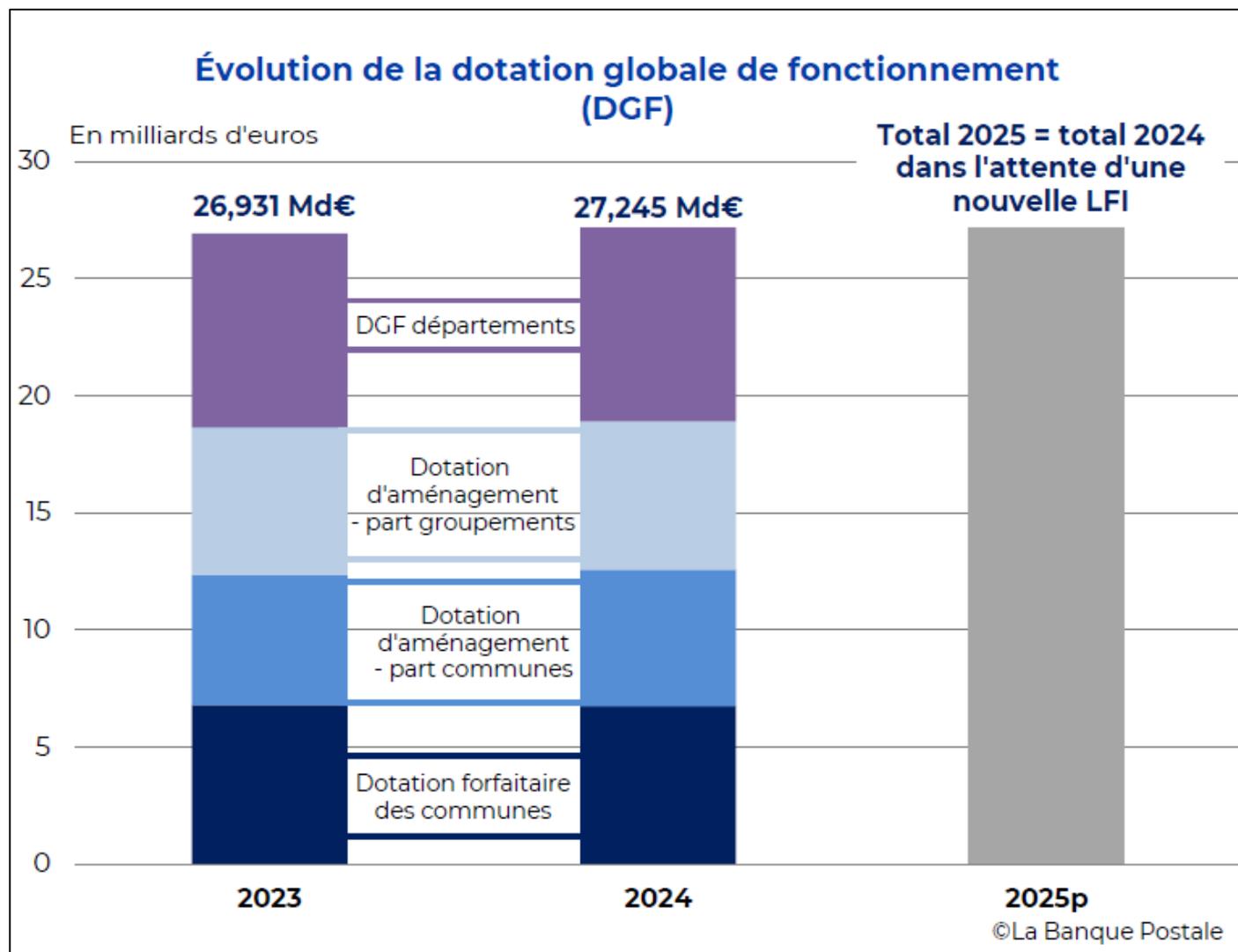


La dette des administrations locales est stabilisée. Celle des administrations centrales et de la sécurité sociale a décollé !



II- La Loi de Finances 2025

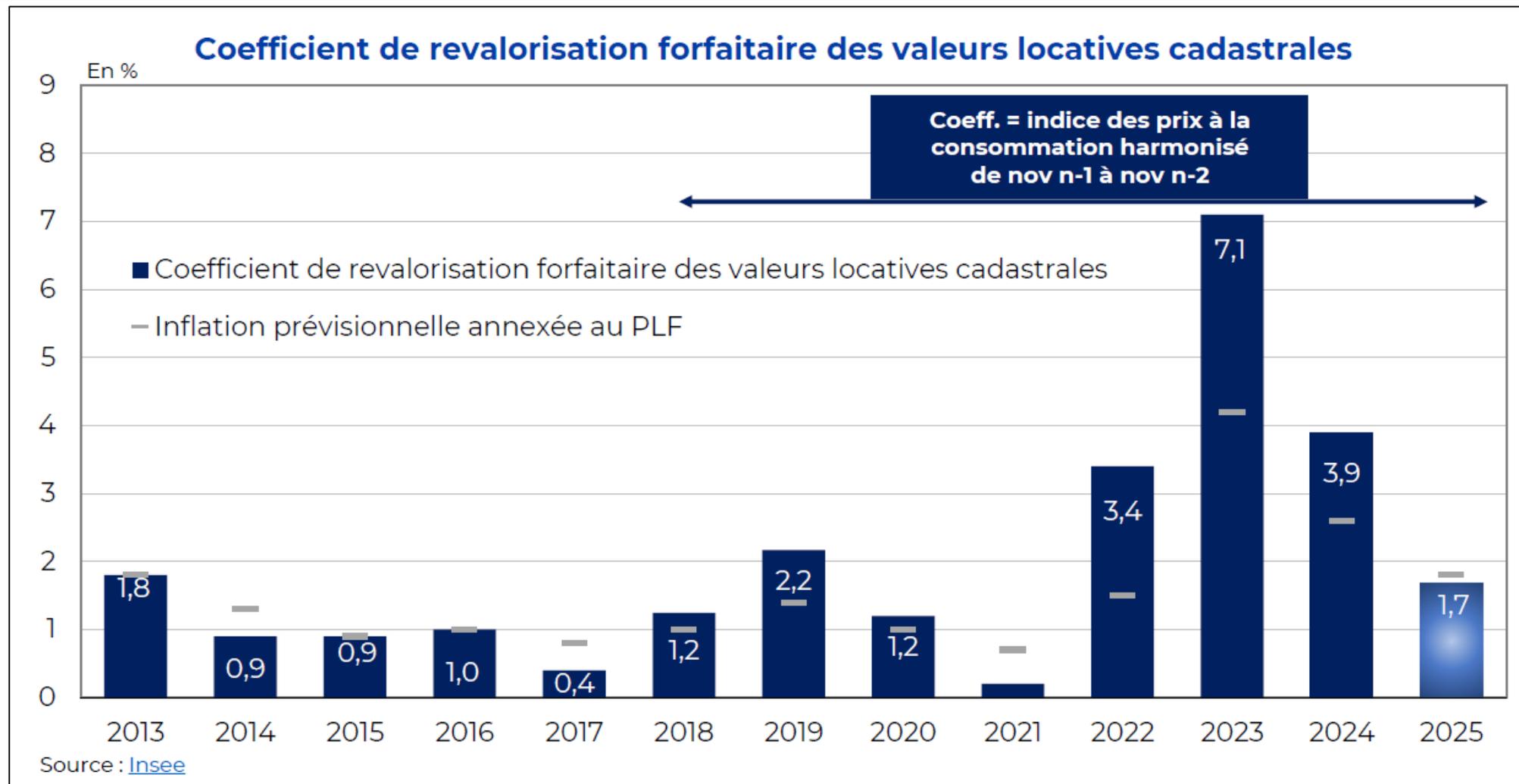
II-A – La dotation forfaitaire



La Loi de finances adoptée le 06 février dernier après un ultime vote du Sénat est venue confirmer le statu quo de la DGF.

Pour autant, la répartition à l'intérieur de l'enveloppe normée n'est pas encore actée.

II-B– Les bases fiscales



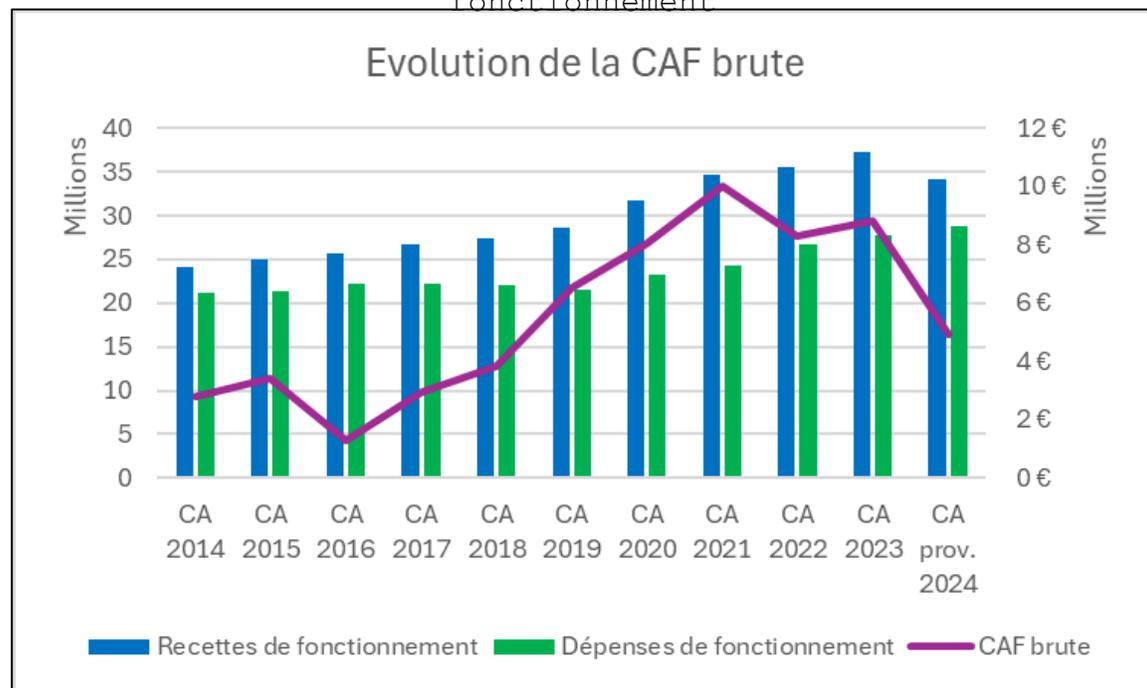
Depuis la loi n°2017-1837 de finances pour 2018 du 30 décembre 2017, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation. On observe clairement que l'évolution des bases fiscales a suivi la période inflationniste 2022/2024.



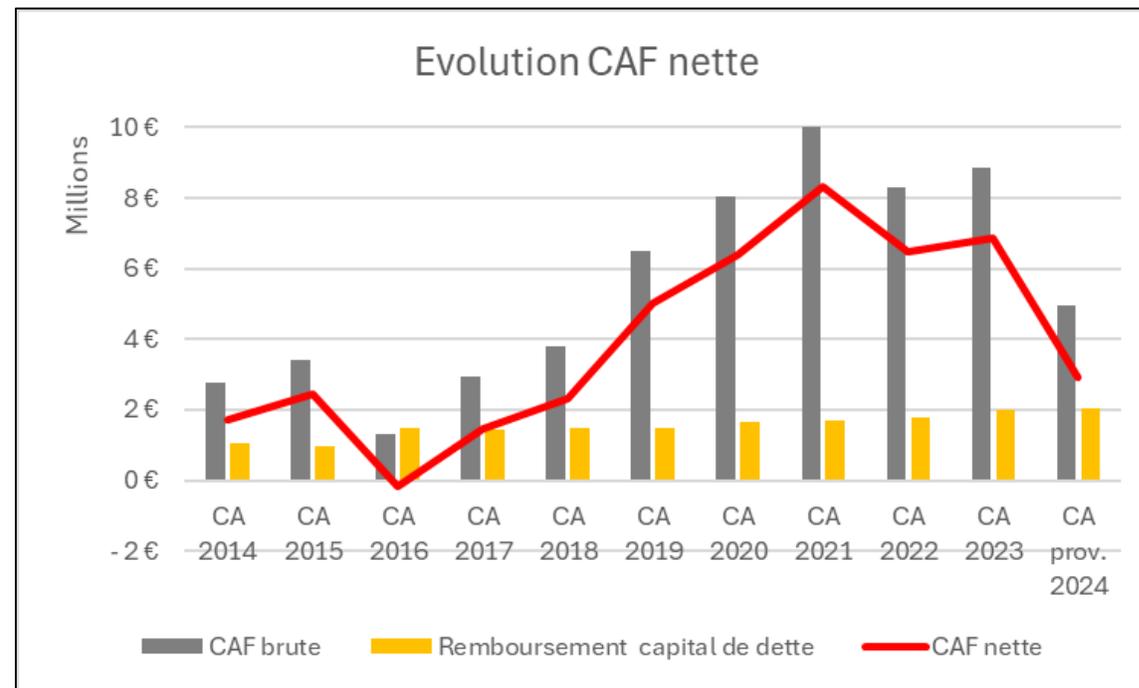
III- La gestion financière de la Ville de Loos dans ce contexte

II-A – L'autofinancement comme levier de développement de la Ville

CAF brute = recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement



CAF nette = CAF brute - cout de la dette



Les trajectoires très comparables de la CAF brute et de la CAF nette montrent la bonne gestion de la dette et la capacité de la Ville à s'adapter à l'environnement économique.

La CAF nette ayant atteint un niveau record en début de mandat grâce au travail de gestion opéré durant le mandat précédent, il a été décidé de puiser dans cette réserve constituée pour financer le programme d'investissement.

En 2024, la CAF nette finance 31,20% des dépenses d'équipement.

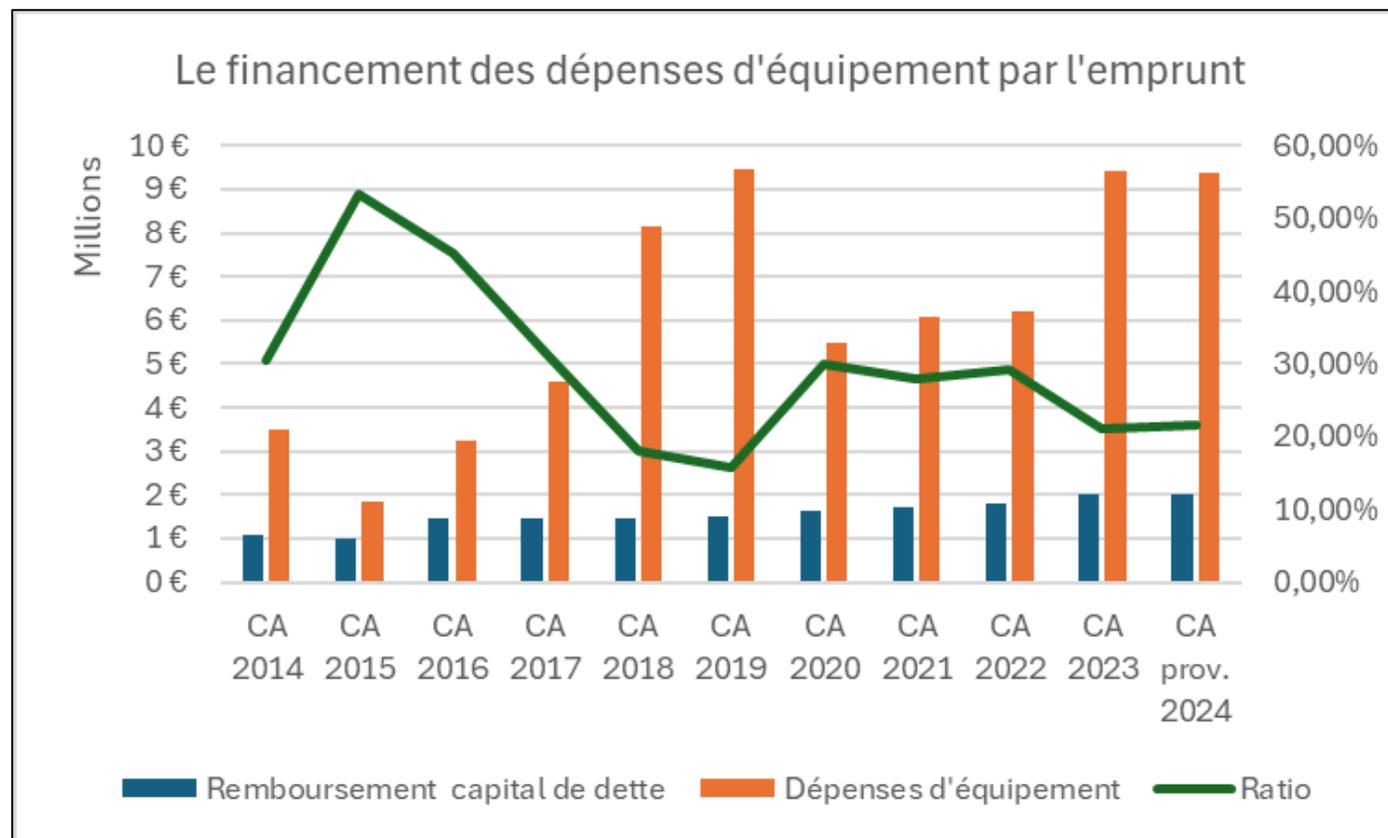
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement de la dette en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible. La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées. (source: DGFIP)

II-B – La maîtrise de la dette comme levier de développement de la Ville

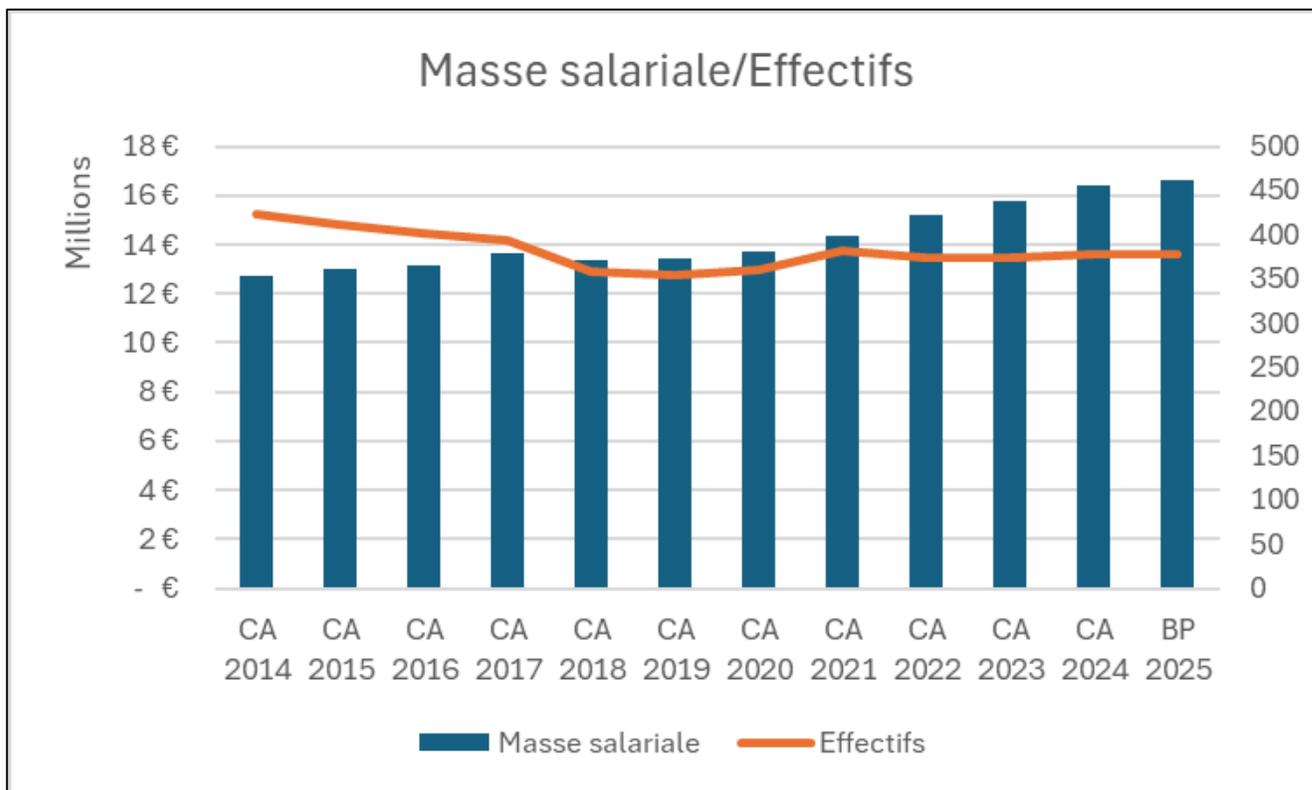
Depuis la sortie des emprunts toxiques contractés avant 2014, la dette de la Ville est assainie et maîtrisée bien que l'apurement complet de ceux-ci pèse toujours sur les finances de la Ville.

Le recours à l'emprunt est un choix de gestion pour mener à bien le programme d'investissement tout en maintenant une capacité à dégager des marges de manœuvre.

En 2024, les dépenses d'équipement sont financées à 21,56% par l'emprunt. En 2015, elles l'étaient pour 53,40% alors qu'il y avait 5 fois moins d'investissements réalisés sur la Commune.



II-C – La maîtrise de la masse salariale comme levier de développement de la Ville



Alors que le coût de la masse salariale aura évolué de 30,39% entre 2014 et 2025, les effectifs montrent une certaine régularité sur la période.

Pour autant, la Municipalité n'a pas rogné sur les services publics de proximité. Bien au contraire, ceux-ci se sont développés. A titre d'exemple:

- Ouverture de la Fileuse et mise en place d'une saison culturelle ambitieuse
- Ouverture de France services sur 2 sites
- Hausse du nombre d'enfants accueillis dans les activités péri et extra scolaires
- Démarche volontariste dans la lutte contre le réchauffement climatique
- Mise aux normes des ERP
- Labellisation du centre social Mosaïque et de l'EVS Arago
- Etc...

Autant de services qui demandent de l'encadrement, de l'accompagnement et donc de la compétence humaine.



**IIV- Budget 2025:
maintien et
concrétisation des
ambitions**

IV-A – L'équilibre général du budget 2025 (prévision)

| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | |
|---|--------------|-------|
| TOTAL | RÉEL | ORDRE |
| 32 690 798 € | 32 690 798 € | 0 € |
| <i>Pour rappel, budget primitif 2024:</i> | | |
| 33 004 766 € | 33 004 766 € | 0 € |
| <i>Ecart</i> | | |
| -313 968 € | -313 968 € | 0 € |
| <i>Variation</i> | | |
| -0,95% | -0,95% | 0,00% |

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | |
|---|--------------|-------------|
| TOTAL | RÉEL | ORDRE |
| 32 690 798 € | 28 404 705 € | 4 286 093 € |
| <i>Pour rappel, budget primitif 2024:</i> | | |
| 30 424 366 € | 28 624 366 € | 1 800 000 € |
| <i>Ecart</i> | | |
| 2 266 432 € | -219 661 € | 2 486 093 € |
| <i>Variation</i> | | |
| 7,45% | -0,77% | 138,12% |

En fonctionnement, le budget est sensiblement identique à celui de 2024 dans ses grandes masses.

En investissement, les dépenses réelles suivent le tempo fixé par le déroulement des chantiers de travaux et baissent de 5,48%. Les recettes baissent de ce fait, les besoins pour équilibrer le budget étant moindres.

| RECETTES D'INVESTISSEMENT | | |
|---|--------------|--------------|
| TOTAL | RÉEL | ORDRE |
| 22 131 773 € | 19 541 773 € | 2 590 000 € |
| <i>Pour rappel, budget primitif 2024:</i> | | |
| 25 898 116 € | 19 617 716 € | 6 280 400 € |
| <i>Ecart</i> | | |
| -3 766 343 € | -75 942 € | -3 690 400 € |
| <i>Variation</i> | | |
| -14,54% | -0,39% | 0,00% |

| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | |
|---|--------------|--------------|
| TOTAL | RÉEL | ORDRE |
| 22 131 773 € | 21 331 773 € | 800 000 € |
| <i>Pour rappel, budget primitif 2024:</i> | | |
| 25 898 116 € | 23 998 116 € | 1 900 000 € |
| <i>Ecart</i> | | |
| -3 766 343 € | -2 666 343 € | -1 100 000 € |
| <i>Variation</i> | | |
| -14,54% | -11,11% | -57,89% |

| TOTAL DES RECETTES RECETTES | | |
|---|--------------|--------------|
| TOTAL | RÉEL | ORDRE |
| 54 822 571 € | 52 232 571 € | 2 590 000 € |
| <i>Pour rappel, budget primitif 2024:</i> | | |
| 58 902 882 € | 52 622 482 € | 6 280 400 € |
| <i>Ecart</i> | | |
| -4 080 311 € | -389 911 € | -3 690 400 € |
| <i>Variation</i> | | |
| -6,93% | -0,74% | 0,00% |

| TOTAL DES DEPENSES | | |
|---|--------------|-------------|
| TOTAL | RÉEL | ORDRE |
| 54 822 572 € | 49 736 479 € | 5 086 093 € |
| <i>Pour rappel, budget primitif 2024:</i> | | |
| 56 322 482 € | 52 622 482 € | 3 700 000 € |
| <i>Ecart</i> | | |
| -1 499 910 € | -2 886 003 € | 1 386 093 € |
| <i>Variation</i> | | |
| -2,66% | -5,48% | 37,46% |

IV-B – Une section de fonctionnement qui marque la volonté de maintenir le service public de proximité en dépit du contexte économique national défavorable

Malgré le contexte d'élaboration particulier, évoqué précédemment, la lette de cadrage de la municipalité pour le budget 2025 ne contenait aucune baisse de crédits en dépenses de fonctionnement.

Partant du principe que les recettes de l'Etat allaient être gelées, cela représente un choix fort de ne revenir sur aucune des politiques publiques sur lesquelles la municipalité s'est engagée.

| DEPENSES | | 32 690 798 € | 33 004 766 € | RECETTES | | 32 690 798 € | 33 004 766 € |
|--------------------|--|--------------|--------------|-------------------|-------------------------------------|--------------|--------------|
| Opérations réelles | | 28 404 705 € | 28 624 366 € | 002 | Résultat de fonctionnement reporté | 2 108 413 € | 2 992 791 € |
| 011 | Charges à caractère général | 7 352 216 € | 7 255 130 € | Hors excédent n-1 | | 30 582 385 € | 30 011 975 € |
| 012 | Charges de personnel | 16 718 030 € | 16 618 494 € | 013 | Atténuation des charges | 30 000 € | 30 000 € |
| 014 | Atténuations de produits | 1 000 € | 1 000 € | 70 | Produit des services | 1 006 850 € | 1 002 800 € |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 3 748 459 € | 4 164 882 € | 73 | Impôts et taxes | 17 631 630 € | 17 513 070 € |
| 66 | Charges financières | 555 000 € | 525 000 € | 74 | Dotations et participations | 11 044 700 € | 10 553 900 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 5 000 € | 36 400 € | 75 | Autres produits de gestion courante | 201 000 € | 250 000 € |
| 68 | Dot. aux amortissements et provisions | 25 000 € | 23 460 € | 76 | Produits financiers | 662 205 € | 662 205 € |
| Opérations d'ordre | | 4 286 093 € | 4 380 400 € | 77 | Produits exceptionnels | 6 000 € | 0 € |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 1 790 000 € | 1 800 000 € | | | | |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 2 496 093 € | 2 580 400 € | | | | |

IV-B-a – Des recettes de fonctionnement stagnantes

2025 confirme la réalité économique des collectivités locales: les recettes stagnent au niveau des dotations et participation de l'Etat.

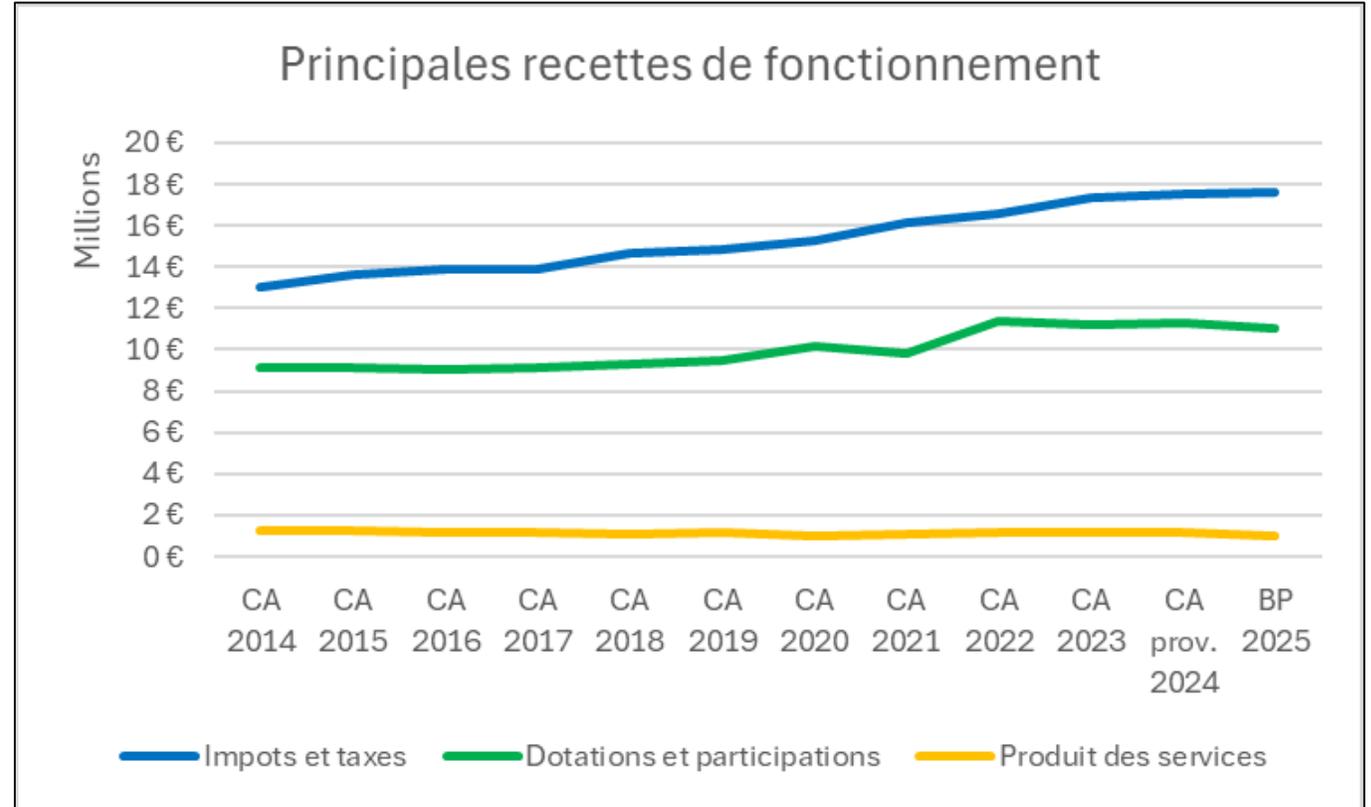
Les produits des services varient peu dans la mesure où les capacités d'accueil des différents services payants sont au plus haut et que la volonté de la municipalité est de ne pas faire supporter le coût de l'inflation par les familles en augmentant les tarifs municipaux en conséquence.

Seuls les impôts et taxes présentent un relatif dynamisme sous l'effet de la seule revalorisation des bases fiscales.

Là encore, la Municipalité a fait le choix de ne pas ajouter de pression fiscale sur les foyers. Ainsi, 2025 sera la **15^{ème} année sans augmentation de la part communale de la taxe foncière.**

Ces recettes sont complétées par le dispositif de sortie des emprunts structurés qui s'élève à 622 000 €/ an jusqu'en 2028. Celui-ci compense une partie du remboursement des anciens emprunts toxiques de la Ville.

Enfin, l'autofinancement prévisionnel (chap.023) s'élève à 2,496 M€, soit un niveau équivalent à celui de 2024.

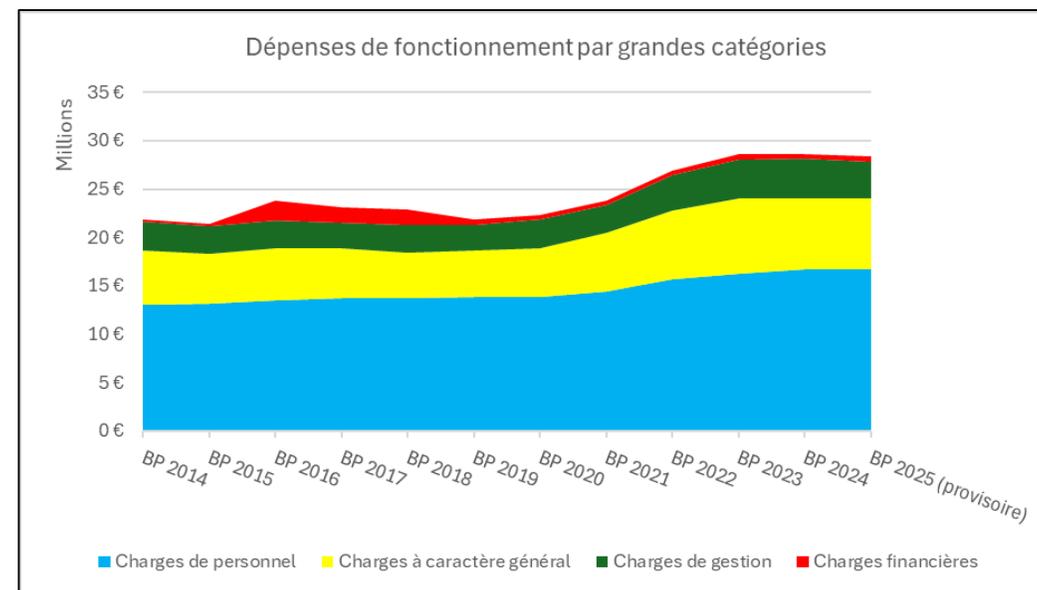
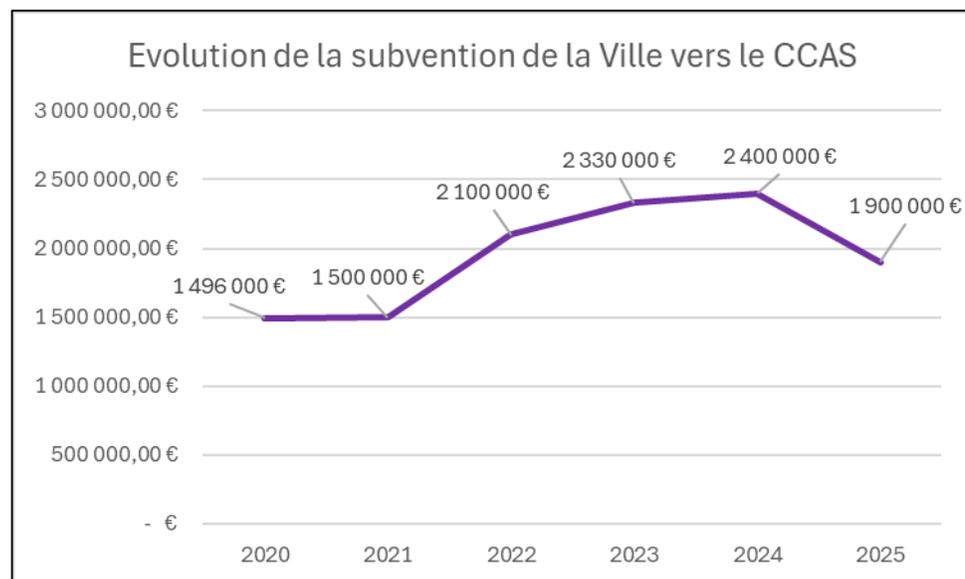


IV-B-b – Les dépenses de fonctionnement au service des publics

La non-évolution du coût de la masse salariale est à apprécier au regard du transfert des centres sociaux Mosaïque et Arago sous la responsabilité du centre communal d'action sociale. La masse salariale demeure le principal poste de dépense de fonctionnement de la Commune (58%).

Dans leur globalité les dépenses de fonctionnement sont dans la retenue du fait et depuis l'épisode inflationniste débuté en 2021.

A noter: les charges de gestion baissent de 416 000€ par suite d'un besoin de subvention d'équilibre moindre pour le CCAS.



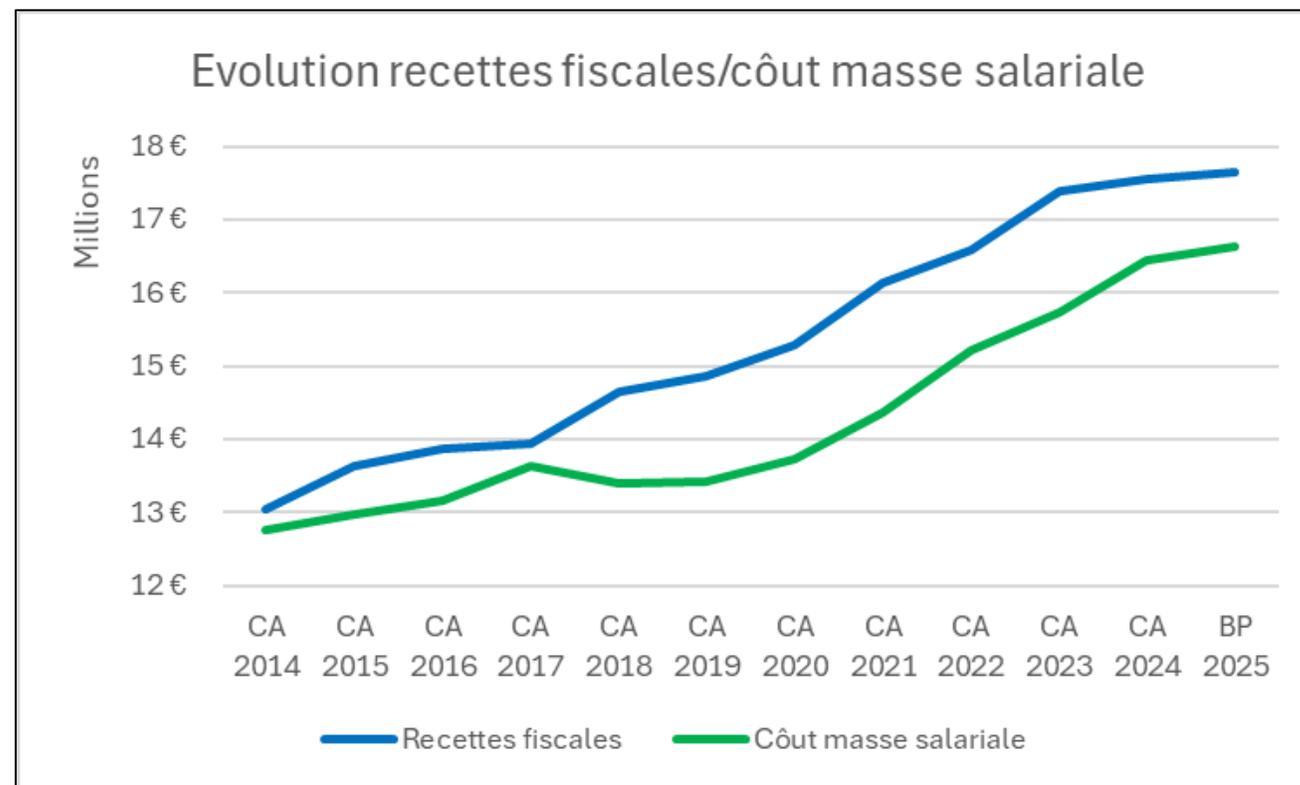
En effet, pour l'année 2025, la subvention nécessaire à l'équilibre du budget du CCAS est 1,9 M€. Cette baisse de 20,83% s'explique notamment par la fermeture des résidences de la Marlière et Salengro dont les budgets cumulés d'élevaient à 460 000€. Par ailleurs, l'intégration des centres sociaux dans les compétences du CCAS est en partie amortie par les subventionnements CAF qui accompagnent ces politiques sociales.

IV-B-b – Les dépenses de fonctionnement au service des publics

Il est intéressant de souligner que l'évolution des recettes fiscales par le simple effet des bases ne couvre en fait que l'évolution naturelle du coût de la masse salariale.

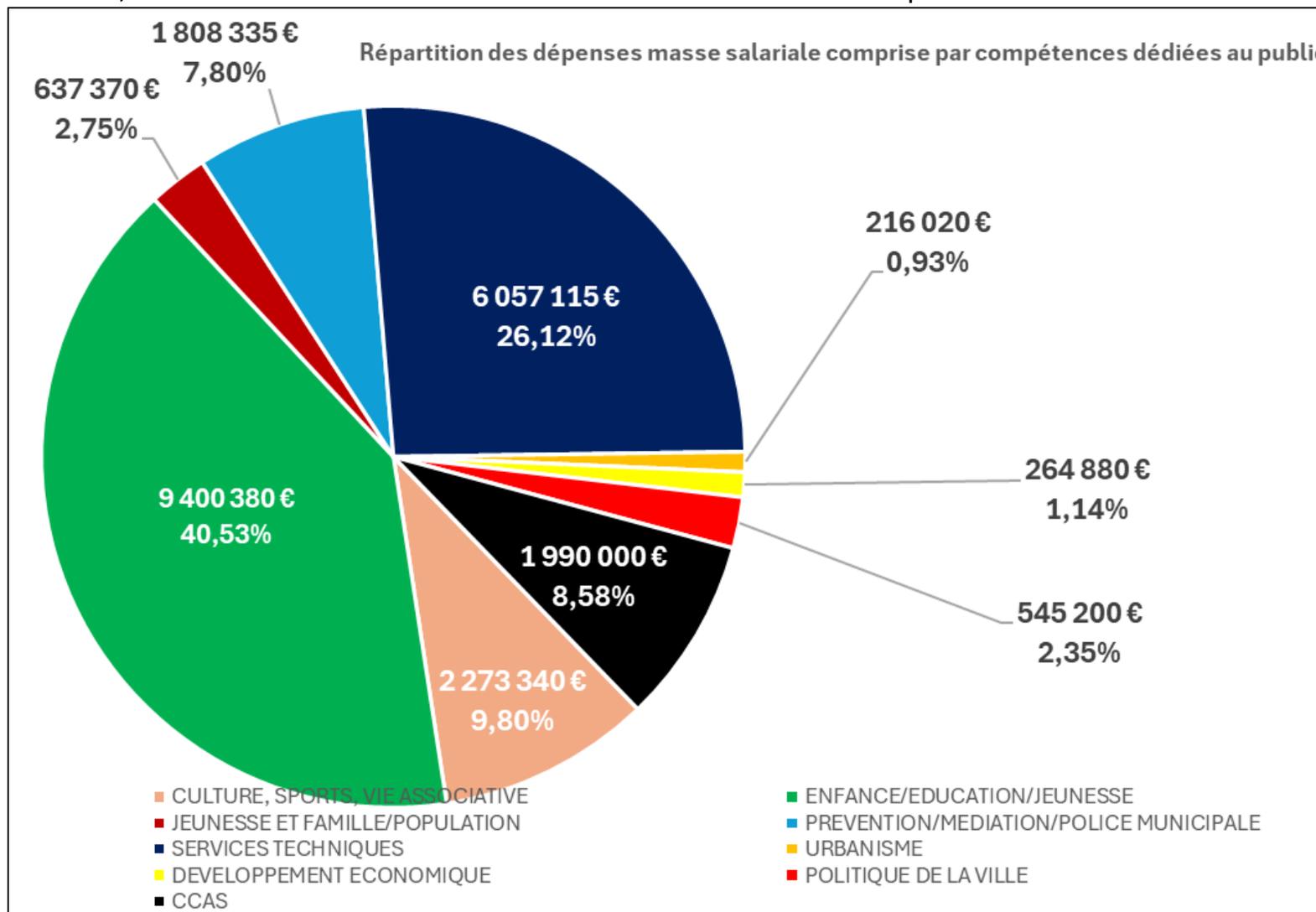
En d'autres termes, l'augmentation des recettes fiscales n'offre pas de nouvelles marges de manœuvre à la Ville de Loos.

Elle permet uniquement de faire face au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) de la masse salariale.



IV-B-b – Les dépenses de fonctionnement au service des publics

L'engagement des dépenses de fonctionnement est représentatif du niveau fixé en matière de politiques publiques de proximité. Malgré les injonctions de l'Etat à réduire les dépenses locales, la Ville fait le choix de ne sacrifier aucun domaine de ses compétences en maintenant tous les budgets sectoriels.



IV-C – Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) en action

Le budget 2025 d'investissement poursuit la réalisation des engagements programmatiques notamment par l'exécution des autorisations de programme et des opérations votées. Celles-ci sont financées par des recettes de différentes natures.

| | | INVESTISSEMENT | | | | | |
|--------------------------|---------------------------------------|----------------|--------------|--------------------|---|--------------------|--------------|
| | | BP 2025 | BP 2024 | | | | |
| DEPENSES | | 22 131 773 € | 25 898 116 € | RECETTES | | | |
| | | BP 2025 | BP 2024 | BP 2025 | BP 2024 | | |
| 001 | Déficit investissement cumulé | 1 218 834 € | 3 041 834 € | 021 | Virement depuis la section de fonctionn | 2 496 093 € | 2 580 400 € |
| Opérations réelles | | 6 857 371 € | 7 927 318 € | Opérations réelles | | 14 045 762 € | 18 396 358 € |
| 16 | Emprunts | 2 191 250 € | 2 130 000 € | 001 | Résultat d'investissement reporté | 0 € | 0 € |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 193 710 € | 289 230 € | 10 | FCTVA | 1 400 000 € | 1 200 000 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 3 901 411 € | 4 552 088 € | | | Taxe d'aménagement | 0 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 65 000 € | 450 000 € | 13 | Subventions d'investissement | 3 894 670 € | 3 726 890 € |
| 26 | Participations et créances rattachées | 6 000 € | 6 000 € | 16 | Emprunt | 5 649 053 € | 7 081 527 € |
| 27 | Autres immobilisations financières | 500 000 € | 500 000 € | 27 | Autres immobilisations financières | 0 € | 0 € |
| AP | | 8 372 445 € | 8 476 500 € | 1068 | Excédents de fonctionnement capitalisés | 3 102 039 € | 6 372 940 € |
| 101 | Cuisine centrale | 4 417 500 € | 2 936 000 € | Opérations d'ordre | | 2 590 000 € | 3 700 000 € |
| 102 | Cité des enfants | 1 500 000 € | 1 220 000 € | 040 | Opérations d'ordre entre sections | 1 790 000 € | 1 800 000 € |
| 914 | Requalification quartier Clémenceau | 190 000 € | 190 000 € | 041 | Opérations patrimoniales | 800 000 € | 1 900 000 € |
| 916 | ANRU | 5 000 € | 0 € | REPORTS | | 2 999 919 € | 1 221 358 € |
| 922 | Extension école Perrault | 0 € | 50 000 € | | | | |
| 923 | Conservatoire de musique FIPROTEC | 1 134 945 € | 3 440 000 € | | | | |
| 925 | Restaurant scolaire des Oliveaux | 0 € | 380 000 € | | | | |
| 926 | Extension de l'école Voltaire | 1 125 000 € | 260 500 € | | | | |
| 927 | Maison des associations | 0 € | 51 600 € | | | | |
| Opérations patrimoniales | | 800 000 € | 1 900 000 € | | | | |
| 041 | Opérations patrimoniales | 800 000 € | 1 900 000 € | | | | |
| REPORTS | | 4 883 123 € | 4 552 464 € | | | | |

IV-C-a – La diversification des sources de recettes permet de s’adapter au contexte

La diversification des sources de recettes permet de s’adapter au contexte et d’amortir la perte d’un financement le cas échéant.

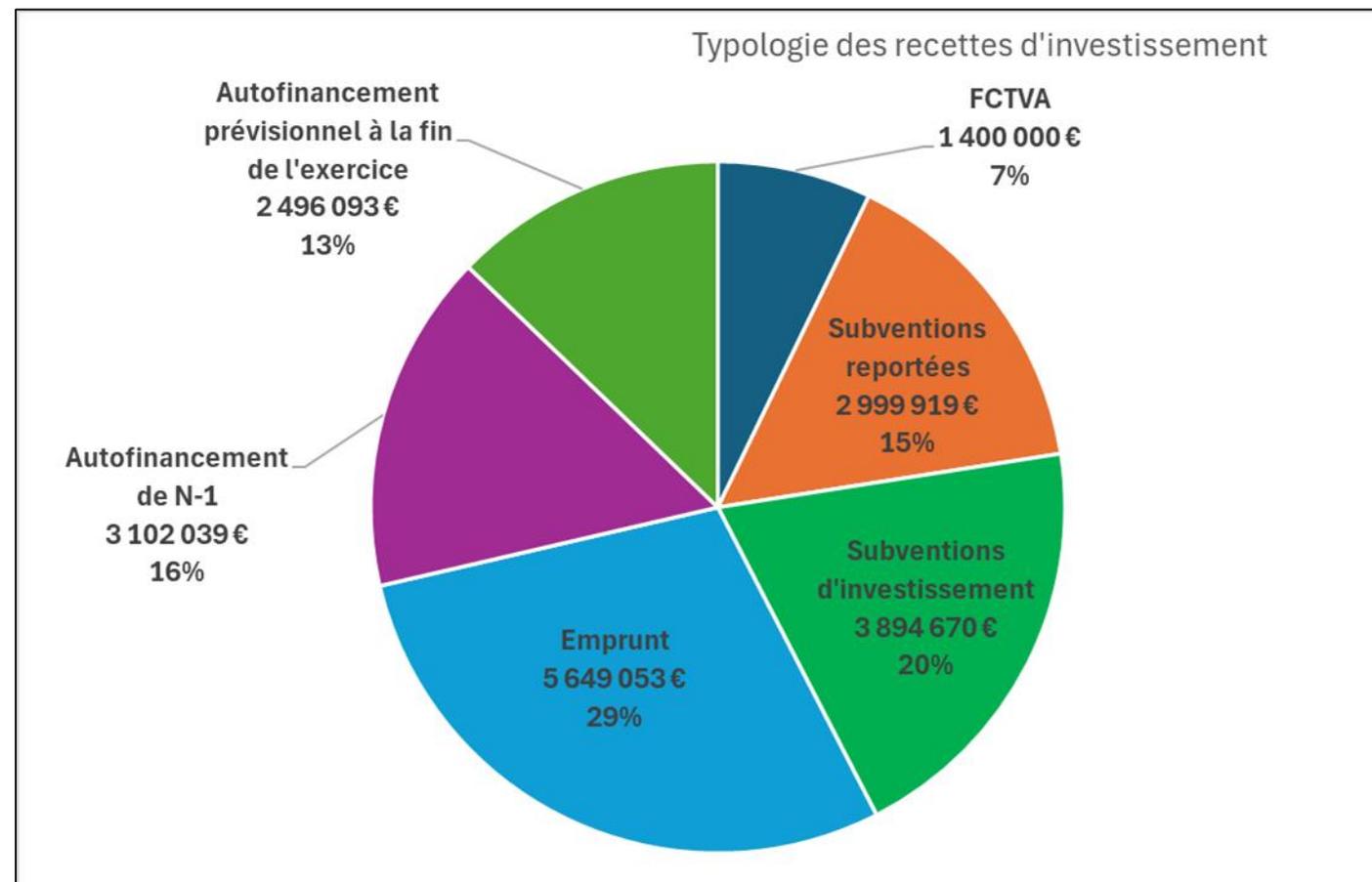
Le travail volontariste et exploratoire opéré depuis plusieurs années sur la recherche de financements extérieurs est récompensé par un taux de financement de 35%.

Les recettes sont complétées par l’autofinancement à hauteur de 29% (réalisé + prévisionnel).

Un haut niveau d’investissement induit une dynamique ascendante qui conduit à un FCTVA de l’ordre de 1,4 M€ soit 7% des recettes.

Le budget d’investissement est équilibré par une autorisation d’emprunt qui s’établirait autour de 5,7 M€ (29%)

Cette répartition au tiers est un vecteur de la gestion budgétaire de la Municipalité.

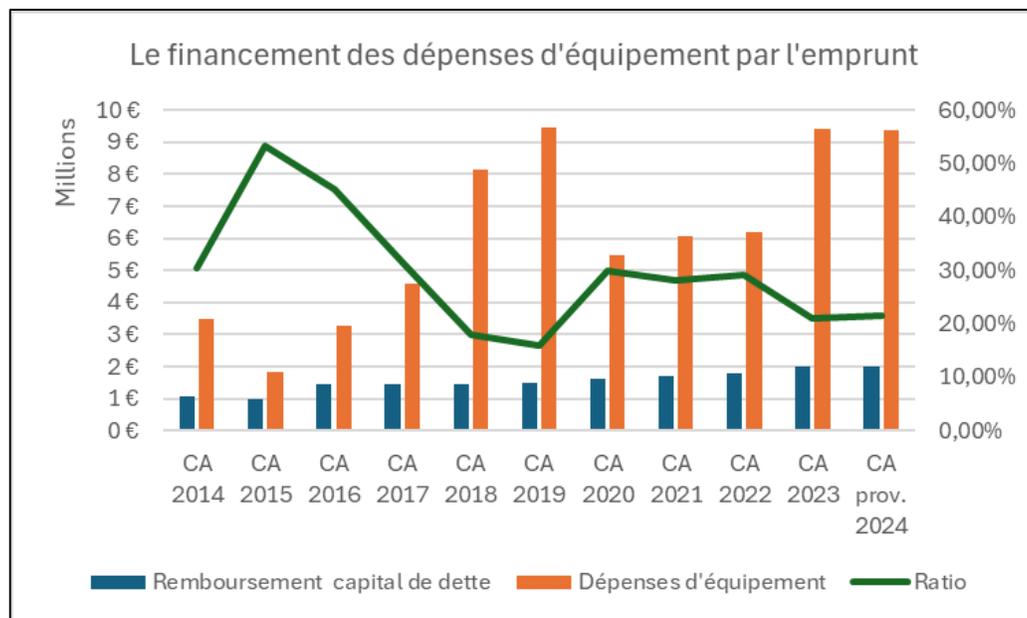


IV-C-b – Les dépenses d’investissements 2025: le pari de l’avenir

Malgré la cure d’austérité dictée par l’Etat, le Municipalité maintient son programme d’investissement ambitieux. Non pas par entêtement mais parce qu’elle a su dégager des marges de manœuvre et une capacité d’autofinancement qui permettent d’aller au bout des engagements pris auprès de la population.

Elle maintient son programme car elle fait le pari de l’avenir. Nouveau conservatoire, nouvelle cuisine centrale, cité des enfants et des parents, investissements climatiques... Autant de projets pour la jeunesse loossoise et les familles, et pour relever le défi climatique.

| AP/CP - Opérations votées | | 13 862 445 € |
|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| 101 | Cuisine centrale | 4 417 500 € |
| 102 | Cité des enfants | 1 500 000 € |
| 914 | Requalification quartier Clémenceau | 190 000 € |
| 923 | Conservatoire de musique FIPROTEC | 1 134 945 € |
| 926 | Extension de l'école Voltaire | 1 125 000 € |
| PPI Climatique | | 695 000 € |
| Reports 2024 | | 4 800 000 € |



La volonté de maintenir un niveau d’endettement acceptable qui n’obère pas l’avenir reste de rigueur dans la gestion.

Preuve en est, le ratio de financement des dépenses d’équipement par l’emprunt est inférieur à celui de 2014 alors que le niveau des dépenses d’investissement est 3 fois supérieur.

V – Vision prospective des engagements programmatiques

Après une année d'existence, il convient de procéder à l'ajustement des crédits de paiement en fonction du réalisé effectif sur le dernier exercice, selon la proposition ci-dessous.

Pour rappel, l'AP 101 englobe l'ensemble des travaux de création d'une nouvelle cuisine centrale; et l'AP 102 englobe quant à elle l'ensemble des travaux de création d'une Cité des enfants et des parents.

| DENOMINATION DE L'AP | EXERCICE OUVERTURE AP | MONTANT AP | Cumul antérieur | CP 2024 | | CP 2025 | | CP 2026 | | CP 2027 | |
|---------------------------|-----------------------------|----------------|--------------------|----------------|----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | | | | BP | Réalisé | Situation antérieure | Nouvelle proposition | Situation antérieure | Nouvelle proposition | Situation antérieure | Nouvelle proposition |
| AP 101 - CUISINE CENTRALE | 2024 | 6 800 000,00 € | 2 112 457,72 € | 2 936 000,00 € | 2 112 457,72 € | 3 564 000,00 € | 4 417 500,00 € | 300 000,00 € | 270 042,28 € | 0,00 € | 0,00 € |
| AP 102 - CITE DES ENFANTS | 2024 | 8 770 000,00 € | 87 497,94 € | 1 427 910,00 € | 87 497,94 € | 5 152 060,00 € | 1 500 000,00 € | 1 890 030,00 € | 5 500 000,00 € | 300 000,00 € | 1 682 502,06 € |

Concernant l'AP 102, sur les 1,5 M€ proposés pour 2025, 700 00€ sont des avances forfaitaires. En effet la Ville poursuit sa politique de soutien à l'économie notamment en fixant des taux d'avance à 15% dans ses marchés publics de travaux pour les grands projets.

Au regard du caractère pluriannuel de l'opération 926 Extension de l'école Voltaire, il est proposé la mise en place d'une nouvelle AP afin d'avoir une meilleure lisibilité et un suivi plus fin dans sa réalisation comptable. Les caractéristiques sont les suivantes:

| DENOMINATION DE L'AP | MONTANT TTC DE L'AP | CP 2025 | CP 2026 | CP 2027 |
|--|------------------------|----------------|----------------|----------------|
| REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ECOLE VOLTARE | 5 950 000,00 € | 1 125 000,00 € | 2 500 000,00 € | 2 325 000,00 € |

V – Vision prospective des engagements programmatiques

L'exercice 2025 est le dernier exercice plein du mandat.

A la veille d'une année électorale portant renouvellement des assemblées municipales, la prospective financière se base sur l'unique profil d'extinction des opérations en cours de réalisation pour lesquelles des engagements juridiques et comptables sont pris. Elles correspondent en tout point aux engagements du programme municipal.

Au-delà des crédits inscrits au budget 2025, ces opérations se poursuivront comme suit:

| Opérations votées et AP/CP | | 2025 | 2026 | 2027 | Total période |
|----------------------------|-------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| 101 | Cuisine centrale | 4 417 500 € | 270 042 € | 0 € | 4 687 542 € |
| 102 | Cité des enfants | 1 500 000 € | 5 500 000 € | 300 000 € | 7 300 000 € |
| 103 | Extension de l'école Voltaire | 1 125 000 € | 2 500 000 € | 2 325 000 € | 5 950 000 € |
| 914 | Requalification quartier Clémenceau | 1 400 000 € | 0 € | 0 € | 1 400 000 € |
| 923 | Conservatoire de musique FIPROTEC | 1 134 945 € | 0 € | 0 € | 1 134 945 € |
| Total période | | 9 579 470 € | 8 272 068 € | 2 627 027 € | 20 472 487 € |

Au-delà des opérations énumérées ci-dessus, il appartiendra à la future municipalité de décliner le programme municipal pour lequel elle aura été élue en prospective budgétaire.

VI – Profil d’extinction de la dette au 01/01/2025

Capital restant dû (CRD)
22 128 582 €

Taux moyen (ExEx, Annuel)
2,49 %

Durée de vie résiduelle
13 ans

Durée de vie moyenne
6 ans et 11 mois

